

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 février 2023 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le maire suppléant Tony Bolduc, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet, Bernard Mallet et Martin Laplaine, sous la présidence de la maire suppléant Tony Bolduc.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Madame Sophie Denoncourt, greffière par intérim qui prend note des délibérations.
Madame Tania Tremblay, directrice générale

EST ABSENT(E) :

Madame Lise Michaud mairesse

Monsieur le Maire suppléant, Tony Bolduc, ayant constaté le quorum, ouvre la séance à 20 h 03.

2023-02-049 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Bernard Mallet et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2023-02-050 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-1028 IMPOSANT LES TAXES FONCIÈRES GÉNÉRALES ET SPÉCIALES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES ET TOUTES AUTRES TAXES ET TARIFICATION POUR COUVRIR LES DÉPENSES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2023.

- Je, Martin Laplaine, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement 2023-1028 imposant les taxes foncières générales et spéciales par catégories d'immeubles et toutes autres taxes et tarification pour couvrir les dépenses de la Ville pour l'année 2023 sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Martin Laplaine, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

2023-02-051 NOMINATION - CONSEILLÈRE EN GÉNIE - CONTRACTUEL.

CONSIDÉRANT la vacance du poste contractuel de conseillère en génie depuis le 19 décembre 2022 suite à une nomination;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché à l'interne et à l'externe du 15 décembre 2022 au 30 janvier 2023;

CONSIDÉRANT que, faisant suite à la période d'affichage, 11 candidatures ont été reçues de l'externe;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a donc été constitué;

CONSIDÉRANT que deux candidats ont été rencontrés pour une première et une deuxième entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, de la direction des ressources humaines et de la direction générale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil procède à la nomination de madame Paula Beltran, à titre de Conseillère en génie (poste contractuel à durée déterminée de 2 ans) à la direction des travaux publics et du génie;
- QUE la date d'entrée en fonction de madame Beltran soit le ou vers le 27 février 2023;
- QUE ses conditions de travail soient celles de la politique administrative du personnel-cadre intermédiaire de la Ville de Mercier, classe D2 - 9.
- QUE ce Conseil autorise la directrice générale, madame Tania Tremblay, à signer le contrat de travail de madame Beltran;
- LE TOUT conditionnellement à la vérification des antécédents judiciaires et des références d'emploi.

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du conseil a eu lieu à 20 h 04

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

2023-02-052 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Stéphanie Felix et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 06.

ADOPTÉE à l'unanimité